

COMMUNIQUE

Une délégation de la Plateforme des Régulateurs de l'Audiovisuel des pays membres de l'UEMOA et de la Guinée composée de :

- ~ **Monsieur Babacar DIAGNE**, Président du Conseil National de Régulation de l'Audiovisuel (CNRA) du Sénégal, Président de la Plateforme,
- ~ **Maître René BOURGOIN**, Président de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) de la Côte d'Ivoire,
- ~ **Monsieur Rémi Prosper MORRETI**, Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel de la Communication (HAAC) du Bénin,

a initié une mission de haut niveau auprès de la Haute Autorité de la Communication du Mali, le lundi 30 mai 2022.

La délégation a été reçue en audience par le Premier Ministre Malien, Son **Excellence Dr Choguel Kokala MAIGA**.

Auparavant, une importante séance de travail s'est tenue entre les Présidents des autorités de régulation de l'Audiovisuel de la Plateforme et le Président de la Haute Autorité de la Communication du Mali entouré des membres du collège de cette Institution, au cours de laquelle, la délégation de la Plateforme a été informée des manquements à l'éthique et à la déontologie et des violations de la loi constatés par le régulateur Malien, lesquels ont sous-tendu sa Décision du 25 avril 2022 portant retrait définitif du service de RFI et France 24.

Cependant, tenant compte du plaidoyer des membres de la délégation de la plateforme, il a été convenu de la mise en œuvre d'actions pouvant constituer des avancées dans le sens d'une solution équilibrée et respectueuse des lois et règlements du Mali en matière de régulation de la communication audiovisuelle.

La délégation de la Plateforme se félicite de cette grande marque de considération à l'endroit de la Plateforme des Régulateurs de l'Audiovisuel des pays membres de l'UEMOA et de la Guinée et tient à exprimer sa vive gratitude à la H A C et aux hautes Autorités de la Transition du Mali.

Fais à Bamako, le 30 mai 2022

Pour la Délégation/ M. Babacar DIAGNE

Président de la Plateforme

